ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 3192-20051025

Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

Rapport annuel de gestion

2004
05

Québec

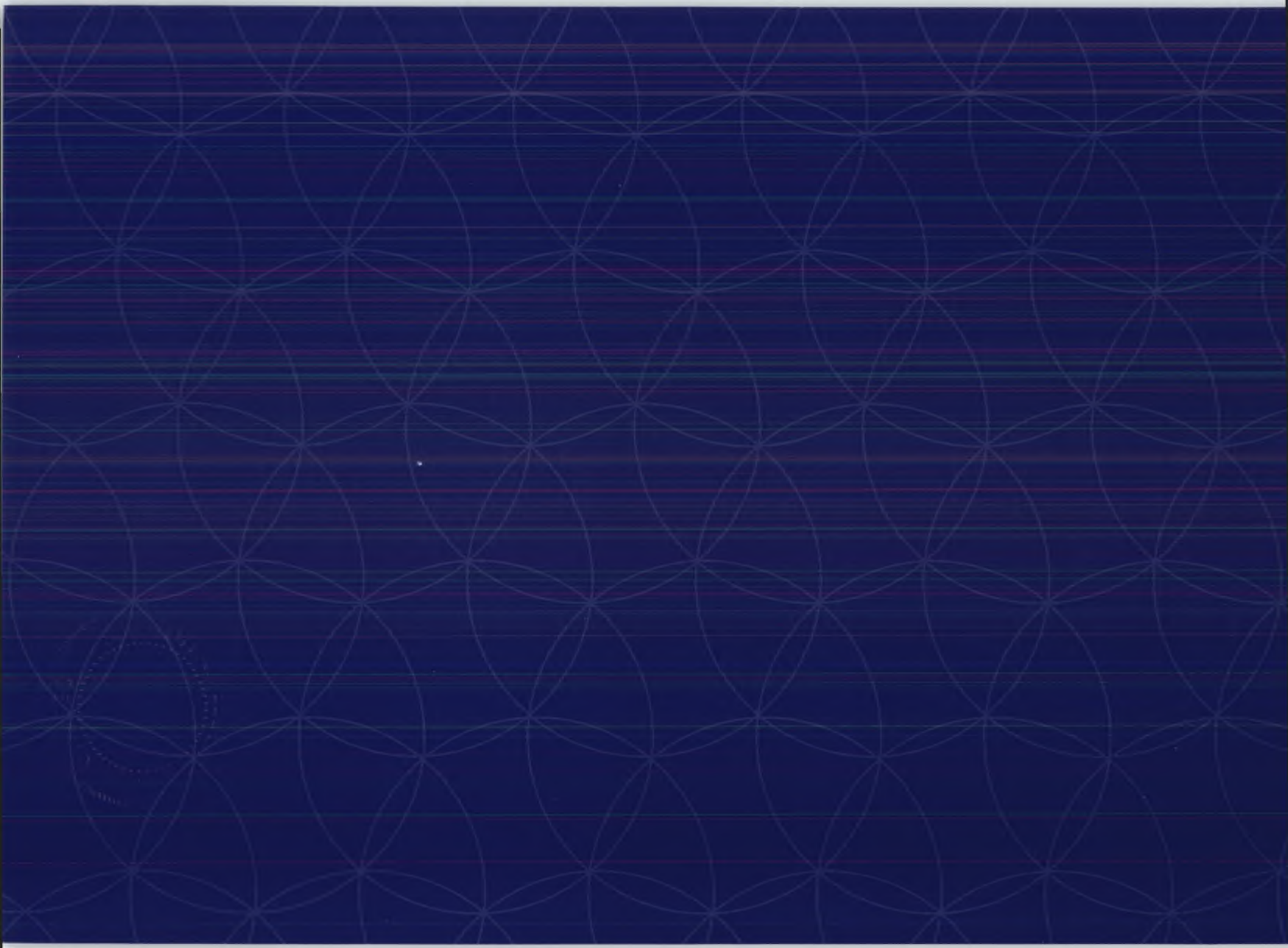

Traitement annuel du personnel de direction 2004-2005

Vice-président exécutif et directeur des programmes	**126 803 $**[1]
Vice-présidente à l'administration et à l'information / services communs[2]	**52 308 $**[3]

1 Prêt de service de l'Université du Québec.

2 La Direction de l'administration et de l'information est une direction unique pour les Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies et Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

3 Chaque organisme assume une part des coûts afférents au traitement annuel de ce poste.

Monsieur Claude Béchard
Ministre du Développement
économique, de l'Innovation
et de l'Exportation

Québec, juillet 2005

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel 2004-2005 du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies.

Nous vous présentons dans ce rapport les principaux résultats atteints cette année en regard des objectifs du plan d'action 2004-2005. Vous pourrez constater que nous avons maintenu notre soutien à la relève en personnel hautement qualifié, ainsi qu'à la nouvelle génération de chercheurs universitaires.

Cette présentation s'accompagne des faits saillants des concours de l'année 2004-2005, pour l'ensemble des programmes qui soutiennent actuellement notre mission.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

La présidente-directrice générale,

Sylvie Dillard

Table des matières

Partie 1 : Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies 5

Partie 2 : Les résultats 11

Partie 3 : L'application des exigences législatives et l'utilisation des ressources 25

Partie 4 : Les états financiers 27

Partie 5 : Les annexes 39

Dans ce document, le générique masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes

Le mot de la présidente

C'est au cours de l'année 2004-2005 que la communauté de chercheurs et d'étudiants en sciences naturelles et en génie a ressenti le plus durement les effets des compressions gouvernementales imposées en 2003-2004. En effet, les disponibilités budgétaires pour les concours 2004-2005 étaient de 50 % inférieures à celles des concours 2003-2004, alors que la demande était à la hausse dans tous les programmes. À l'impact des restrictions budgétaires s'est ajouté celui de l'impossibilité d'étaler sur deux ans la subvention reportée dont disposait le Fonds l'an dernier, et qui nous avait permis d'épargner les chercheurs.

Ce rapport annuel reflète les décisions difficiles qu'a dû assumer le conseil d'administration pour respecter l'enveloppe budgétaire disponible. Outre le report du concours pour le programme Projet de recherche en équipe, la plupart des programmes de subventions ont été réduits de l'ordre de 11 %. Seuls ont été épargnés les programmes de soutien à la relève, étant donné l'importance primordiale de cette cible pour l'avenir du Québec. De même, nous avons respecté les engagements pris avec nos partenaires dans notre programme de recherche orientée en partenariat.

Les années 2005-2006 et 2006-2007 devraient permettre un retour progressif à la normale - surtout si nos budgets sont maintenus stables comme cela a été le cas en 2004-2005 ; nous prévoyons toutefois des taux de succès nettement à la baisse, compte tenu de l'accroissement notable de la demande.

Le Fonds s'est employé en 2004-2005 à mettre en valeur l'importance de la recherche et de la formation hautement qualifiée en sciences naturelles et en génie pour le développement du Québec et le bien-être de sa population. Nous nous sommes jusqu'ici montrés trop discrets. Dans une société de l'innovation, la diffusion des résultats de la recherche est une activité aussi nécessaire que sa production, qu'elle emprunte la voie des publications scientifiques, du transfert technologique, de la formation, ou qu'elle vise à rendre les résultats de la recherche accessibles au grand public. Cette dernière avenue correspond à une forme nouvelle de reddition de comptes des sciences envers la société, à laquelle tous doivent contribuer, et le Fonds en particulier. Nous avons ainsi conçu plusieurs outils de mise en valeur des recherches menées dans les 32 Regroupements stratégiques soutenus par le Fonds; avec leur complicité, cette initiative devrait prendre de l'ampleur au cours des prochaines années. La richesse de l'expertise québécoise en sciences naturelles et en génie, la portée des travaux dirigés par nos chercheurs et la qualité des étudiants qu'ils forment devraient être pour tous une source d'émerveillement et de fierté. Il s'agit d'une force incontournable pour l'avenir du Québec.

Québec, juillet 2005

L'information contenue dans le présent rapport annuel de gestion relève de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce rapport annuel de gestion 2004-2005, approuvé par le conseil d'administration du Fonds, décrit fidèlement la mission, les mandats, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs, des cibles à atteindre, des normes de prestation de services et des résultats obtenus pour cette année.

Aussi, par la présente, je déclare que les données contenues dans le présent rapport ainsi que les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2005.

La présidente-directrice générale,

Sylvie Dillard

1 Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

Mission

Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies est un organisme public relevant du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Le 21 juin 2001, il prenait le relais du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR). Le Fonds Nature et Technologies est dirigé par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par arrêté en conseil.

Sa mission :

- promouvoir et aider financièrement la **recherche**, la **diffusion** des connaissances et la **formation** de chercheurs dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie;
- **gérer** pour lui-même, pour le compte du Fonds de la recherche en santé du Québec et pour celui du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, **les programmes de bourses** pour les étudiants des 2e et 3e cycles universitaires de même que les programmes de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement des chercheurs de collège;
- établir tout **partenariat** nécessaire dans l'accomplissement de sa mission avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En plus d'accomplir la mission qui lui a été confiée par la Loi, le Fonds Nature et Technologies est un acteur important dans l'implantation de la **Politique québécoise de la science et de l'innovation**.

De plus, le Fonds coordonne étroitement ses actions avec celles des deux autres Fonds de recherche du Québec afin de favoriser les alliances les plus porteuses entre les disciplines et les secteurs pour la formation, la recherche et l'innovation.

Domaines de recherche

- Énergie
- Environnement
- Fabrication et construction
- Matériaux
- Nature et interactions de la matière
- Organismes vivants
- Ressources naturelles
- Structures abstraites
- Techniques, mesures et systèmes
- Technologies de l'information et des communications

Activités et services

- Le Fonds Nature et Technologies offre **aux étudiants et aux chercheurs**, des programmes d'aide financière.
- Aux partenaires des universités, des collèges, de l'industrie, des ministères et des organismes publics et privés :
  - **une expertise** dans la gestion de programmes et l'évaluation scientifique
  - **des collaborations élargies** et une concertation bénéfique pour la réalisation et les résultats des travaux de recherche
  - **l'opportunité** de mettre leurs **ressources en commun** pour développer les connaissances et les compétences dans les domaines qu'ils jugent prioritaires
- Des projets **en partenariat** :
  - développement et hébergement de la Carte de compétences en recherche du Québec
  - développement et hébergement du système d'information CANTOR comprenant notamment le Répertoire de la recherche publique du Québec en collaboration avec les deux autres Fonds subventionnaires du Québec
  - évaluation et production d'avis sur des demandes particulières soumises au programme de soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation présenté dans le cadre de la coopération Québec-Mexique et Québec-New-York et de dossiers soumis à IV[e] commission mixte permanente Québec-Wallonnie-Bruxelles.

Nos programmes

Étudiants

Bourses de maîtrise et de doctorat

Bourses de recherche postdoctorale

Bourses de réintégration à la recherche

Bourses de recherche en milieu de pratique (moratoire)

Bourses interculturelles

Bourses thématiques

Relève scientifique

Établissement de nouveaux chercheurs

Programme stratégique de professeurs-chercheurs

Chercheurs établis

Projet de recherche en équipe (aucun concours tenu en 2004-2005)

Regroupements stratégiques

Chercheurs de collège

Programme conjoint pour les dégagements d'enseignement des chercheurs de collège

Programme de subventions en partenariat

Recherche orientée en partenariat (actions concertées)

Mandats particuliers

- Gestion des programmes de bourses pour les trois Fonds de recherche du Québec;
- Gestion des programmes de bourses d'excellence pour les étudiants étrangers pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- Gestion du programme de bourses d'excellence Réal-Décoste / Ouranos (changements climatiques);
- Évaluation scientifique des projets soumis par des chercheurs québécois au Fonds de relève de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI);
- Participation aux visites d'évaluation des projets structurants de Valorisation-Recherche Québec (VRQ);
- Gestion du programme d'appui au développement d'une Cité de l'optique, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE);
- Gestion du volet « Environnement » du Fonds des priorités gouvernementales en science et en technologie (FPGST-E);
- Production d'un avis pour le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation sur toutes les candidatures soumises par les universités québécoises au programme des Chaires de recherche du Canada.

Quelques chiffres

Les dépenses de transfert[1]

31 994 859 $ accordés en subventions d'équipement et de fonctionnement pour la réalisation des activités de recherche, des projets spéciaux et la diffusion des connaissances

8 297 576 $ accordés en bourses

Dépenses globales de transfert: **40 292 435 $**

La clientèle

Le Fonds Nature et Technologies offre des services aux chercheurs et aux étudiants, ainsi qu'à ses partenaires des universités, des collèges, de l'industrie, des ministères et des organismes publics et privés concernés par la recherche en sciences naturelles, en mathématiques et en génie du Québec.

Plus précisément, en 2004-2005, le Fonds Nature et Technologies a soutenu financièrement:

572 étudiants à la maîtrise et au doctorat

50 stagiaires postdoctoraux

200 nouveaux chercheurs dans les universités québécoises dont **33** financés par le Programme stratégique de professeurs-chercheurs

130 équipes et projets de recherche en équipe regroupant **692** chercheurs

32 regroupements stratégiques composés de **1 351** chercheurs

38 chercheurs de collège intégrés à des équipes, des regroupements stratégiques, des centres et des actions concertées

10 actions concertées menées avec **17** partenaires privés et publics, regroupant au total **631** chercheurs répartis en **125** équipes

3 revues de recherche et de transfert des connaissances

4 centres de recherche regroupant **56** chercheurs[2]

[1] Les États financiers présentés à la page 27 tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires, ainsi que de certains ajustements, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent document.

[2] Il s'agit des derniers engagements du programme Centres de recherche qui a été remplacé par le programme Regroupements stratégiques en 2000-2001.

Structure organisationnelle

Pour s'acquitter de sa mission et offrir ses services, le Fonds s'appuie sur trois directions, le Cabinet de la présidente-directrice générale qui assume la direction générale de l'organisme, la Direction des programmes sous l'autorité du vice-président exécutif ainsi que la Direction de l'administration et de l'information qui relève de la vice-présidente et dont les ressources sont partagées avec le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

Dans l'ordre habituel

Debout :
M. Gilbert Drouin
M^me^ Brigitte Jaumard
M. Jean-Marie de Koninck
M^me^ Valérie Bécaert
M. Émilien Pelletier
M. Nicholas B. de Takacsy
M. Patrick Desjardins
M. Luc Varin

Devant :
M^me^ Danielle Rivard
M. Jean Nicolas
M^me^ Sylvie Dillard
M. Jacek Mlynarek

N'apparaissent pas sur cette photo :
M. Fassi Kafyeke
M^me^ Christine Gagnon
M. Georges Archambault

Conseil d'administration*

au 31 mars 2005

Membres

Sylvie Dillard
Présidente-directrice générale
Fonds Nature et Technologies

Valérie Bécaert
Étudiante au doctorat (génie chimique)
École Polytechnique de Montréal

Jean-Marie de Koninck
Professeur (mathématiques et statistique)
Université Laval

Nicholas B. de Takacsy
Vice-principal adjoint (services universitaires)
Université McGill

Patrick Desjardins
Professeur titulaire (génie physique)
École Polytechnique de Montréal

Gilbert Drouin
Président-directeur général
Valorisation-Recherche Québec

Christine Gagnon
Associée
Gagnon, Weldon et Cie

Jean Nicolas
Vice-président du conseil d'administration du Fonds
Professeur (génie mécanique)
Université de Sherbrooke

Brigitte Jaumard
Professeure (génie informatique-mathématiques appliquées)
Université de Montréal

Fassi Kafyeke
Chef du service de l'aérodynamique avancée
Bombardier Aéronautique

Jacek Mlynarek
Président-directeur général
Groupe CTT - Centre des technologies textiles et géosynthétiques

Émilien Pelletier
Professeur (chimie)
Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER)
Université du Québec à Rimouski

Danielle Rivard
Directrice générale
Novalait inc.

Luc Varin
Professeur (biologie)
Université Concordia

Observateur

Georges Archambault
Sous-ministre adjoint, directeur général de la recherche et de l'innovation
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Secrétaire du conseil

France Busque
Adjointe à la présidente-directrice générale et secrétaire du Fonds
Fonds Nature et Technologies

* Les listes des membres de tous les comités se retrouvent à l'annexe 3.

Nos équipes

De gauche à droite

Cabinet de la présidente-directrice générale
France Robitaille
France Poirier
Pauline Mathieu
Luce Duval
France Busque
Carole Laurin

Direction des programmes
Christine Desnoyers
Chantal Racine
Guylaine Gagnon
Josée Reid
Madeleine Joseph
Pierrette Patry
Thérèse Audet
Gisèle Blais
Carole Bouchard
Claire Jean
Claire Martin
Marise Ouellet
Line Germain
Guy Provost
(Vice-président exécutif et directeur des programmes)
Anne Mathieu

Direction de l'administration et de l'information / Services communs[3]
Denise Pérusse
Maryse Althot
David Rouleau
Marie-Josée Allard
Steve Gaudet
Jean-Marc Gingras
Maude Caron
Jacques Crochetière
Myriam Lachapelle
René Tremblay
Michel Blackburn
Martin Denis
Danielle Leblanc
Yannick Machabée
Hélène Bélanger
Belkacem Ouarab
Lucie Girard
(Vice-présidente à l'administration et à l'information / Services communs)
Sylvie Robitaille
Sébastien Tanguay
Chantal Joseph
Monique Duchesneau
Simon Martineau
Johanne Plamondon
NourEddine Miloudi
Mahmoud Slimani
Serge Dion

N'apparaissent pas sur la photo
Julie Beaulieu
Philippe-Edwin Bélanger
Solange Daigle
Louise Hudon
Danielle Larouche
Yves Marois
Brigitte Pednault
Anne Petrosky
Claude Pinel

[3] Constitués de ressources appartenant au Fonds Nature et Technologies et au Fonds Société et Culture afin de permettre une importante économie d'échelle, les « services communs » sont d'ordre administratif, informationnel et informatique. La mise en commun de ces ressources permet le développement d'outils performants qu'un seul Fonds ne pourrait assumer seul.

Les résultats

2

AXE 1
La relève en personnel hautement qualifié dans les entreprises et le milieu académique

Objectif 1

Favoriser le développement d'un personnel hautement qualifié en sciences naturelles et en génie (SNG) en nombre suffisant et avec les compétences requises

Maintien de l'enveloppe réservée aux bourses de maîtrise et de doctorat. Étant donné l'importance déterminante que représente la relève pour l'avenir du Québec, le conseil d'administration du Fonds a pris la décision de préserver l'enveloppe dédiée aux programmes de bourses au même niveau qu'au cours de l'exercice précédent. Au total, ce sont 572 étudiants de maîtrise et de doctorat qui ont bénéficié d'une bourse en 2004-2005. On constate cependant que le Fonds n'est pas capable de stopper véritablement la tendance à la baisse des taux de succès induite par la hausse constante du nombre de demandes soumises depuis plus de quatre ans. À noter que les taux de succès très bas pour l'année 2003-2004 s'explique par la combinaison de deux facteurs, soit un nombre élevé d'engagements financiers et des candidatures à la hausse.

Programmes de bourses de maîtrise et de doctorat

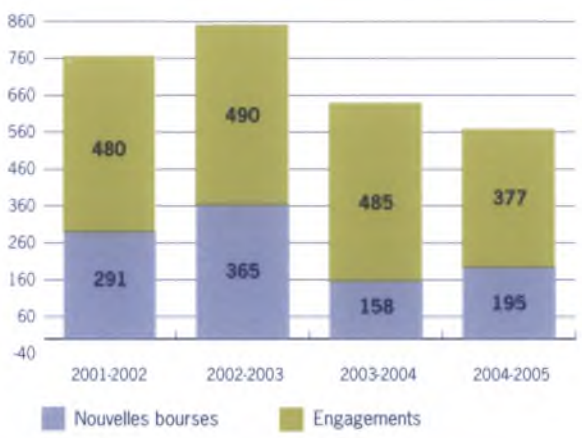

Suivi des bousiers. Durant l'année 2004-2005, le Fonds a implanté un outil d'évaluation lui permettant de mesurer les retombées de ses programmes de bourses. Un nouveau rapport final a été élaboré afin de dresser le profil complet des étudiants pour la période où ils ont reçu un soutien financier. L'analyse des indicateurs sélectionnés permettra de connaître, entre autres, l'état d'avancement des études, les taux et les motifs d'abandon et le degré de mobilité géographique. Au cours du prochain exercice, les travaux en ce sens seront complétés par l'élaboration d'une relance auprès des diplômés boursiers visant à connaître leur cheminement scolaire et professionnel.

État de situation des candidats québécois aux concours de bourses des conseils fédéraux. Le Fonds a examiné la performance des étudiants québécois en sciences naturelles et en génie aux programmes de bourses d'études supérieures du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Quelques constatations préoccupantes se dégagent de cet examen. Les étudiants québécois à temps plein des cycles supérieurs en sciences naturelles et en génie, dont la proportion dans l'ensemble du Canada dépasse le poids démographique de leur groupe d'âge, sont sous-représentés parmi les boursiers du CRSNG. De plus, le taux de réussite des candidats du Québec est inférieur à celui de l'Ontario et de la moyenne nationale. Ce résultat est d'autant plus inquiétant que les besoins financiers des excellents candidats demeurent insatisfaits puisque seulement 17 % des étudiants en sciences naturelles et en génie obtiennent une bourse du Fonds Nature et Technologies ou du CRSNG. L'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ) a été saisie de cette question et un comité conjoint avec les trois Fonds de recherche du Québec a été chargé d'en cerner les causes et de proposer des pistes d'action.

Relance du programme de Bourses de recherche en milieu de pratique. Les résultats très positifs de l'évaluation du programme Bourses de recherche en milieu de pratique (BMP), interrompu il y a deux ans, ont incité le Fonds à entreprendre des démarches en vue d'une relance pour les prochains exercices. Un programme ***BMP Innovation*** a été élaboré avec l'étroite collaboration des partenaires du Fonds : le Fonds Société et Culture, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et le CRSNG. Les objectifs de ce programme conjoint avec le CRSNG visent à accroître la capacité d'innovation des entreprises et des régions du Québec et à favoriser les possibilités de carrières industrielles des étudiants québécois aux cycles supérieurs. Suite à de nombreuses consultations, le projet a reçu l'appui unanime d'associations d'entreprises, de nombreux responsables de la recherche en entreprise, des Centres collégiaux de transfert des technologies, des doyens des universités québécoises en SNG, du Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). De plus, le programme est bâti en parfaite résonance avec les préoccupations du gouvernement du Québec quant à la nécessité de stimuler l'innovation et de favoriser les partenariats publics-privés. Toutes les étapes menant à la mise en œuvre de ce programme ont été complétées. Cependant, faute de financement additionnel, modeste mais nécessaire pour un premier concours en 2005-2006, les démarches doivent se poursuivre pour une relance éventuelle en 2006-2007.

Les boursiers 2004-2005	
Maîtrise	
255	boursiers
38 %	femmes
23	âge moyen des nouveaux boursiers
15 000 $	bourse annuelle
Doctorat	
317	boursiers
29 %	femmes
26	âge moyen des nouveaux boursiers
20 000 $	bourse annuelle

Objectif 2 Faciliter la relève scientifique dans les universités et le démarrage de la carrière des nouveaux chercheurs

Maintien du nombre de stagiaires postdoctoraux financés. Selon la cible qu'il s'était fixée dans son plan d'action, le Fonds soutient 50 stagiaires postdoctoraux, dont 18 nouveaux, ce qui représente un nombre total relativement stable depuis trois ans. Cependant, en comparaison de l'année précédente, la hausse spectaculaire de 56 % des candidats a eu pour conséquence de faire chuter les taux de succès au dernier concours à 19 %.

Les stagiaires postdoctoraux 2004-2005

50	boursiers
12 %	femmes
29	âge moyen des nouveaux boursiers
30 000 $	bourse annuelle

Stagiaires postdoctoraux

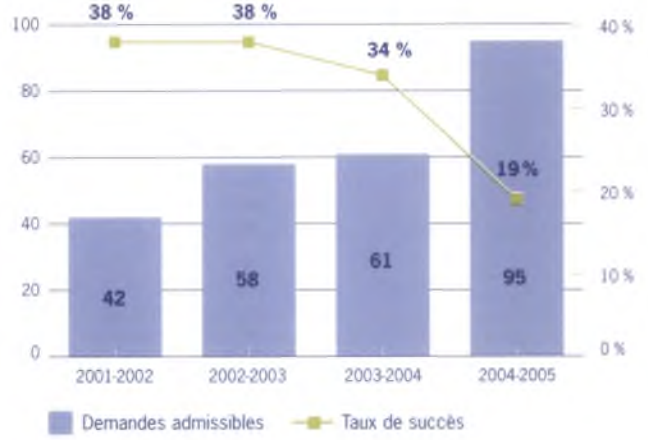

Statut des stagiaires postdoctoraux. S'agissant d'une préoccupation commune aux trois Fonds de recherche, le statut des stagiaires postdoctoraux dans les structures de recherche universitaire a été l'objet de discussions entre ces derniers et l'ADESAQ. Les établissements universitaires, en collaboration avec l'ADESAQ, ont déjà pris des mesures en vue d'accroître la reconnaissance et la visibilité des stagiaires œuvrant dans les universités québécoises et les établissements affiliés. Pour sa part, le Fonds offrira aux stagiaires postdoctoraux la possibilité de s'inscrire au ***Répertoire de la recherche publique du Québec*** à compter de l'automne 2005. Une demande au programme de *Bourses de recherche postdoctorale* devra être accompagnée d'un CV donnant ainsi accès à cette vitrine en ligne, utilisée par de nombreux chercheurs québécois et largement consultée.

Suivi des stagiaires postdoctoraux. Tout comme pour les boursiers à la maîtrise et au doctorat, un nouveau rapport final a été implanté et une relance sera effectuée pour connaître les retombées du programme de bourses pour les stagiaires postdoctoraux.

Maintien des taux succès du programme Établissement de nouveaux chercheurs. Depuis 2001-2002, le nombre de candidats au programme Établissement de nouveaux chercheurs, volet individuel ne cesse d'augmenter. Cette progression constante, qui atteint 69 % en quatre ans, indique clairement que la reprise de l'embauche dans les universités se poursuit et exerce toujours une forte pression sur l'offre des programmes du Fonds. Dans son plan d'action, ce dernier a choisi d'accompagner l'accroissement des demandes des nouveaux chercheurs en maintenant les taux de succès autour de 60 %. En 2004-2005, cette cible est atteinte avec 62 % des candidats qui ont obtenu un financement. En tenant compte des engagements des derniers concours, on compte en tout 161 chercheurs financés par ce programme.

Établissement de nouveaux chercheurs, volet individuel

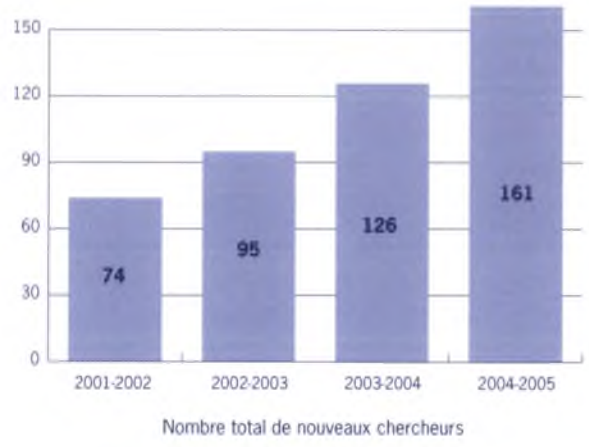

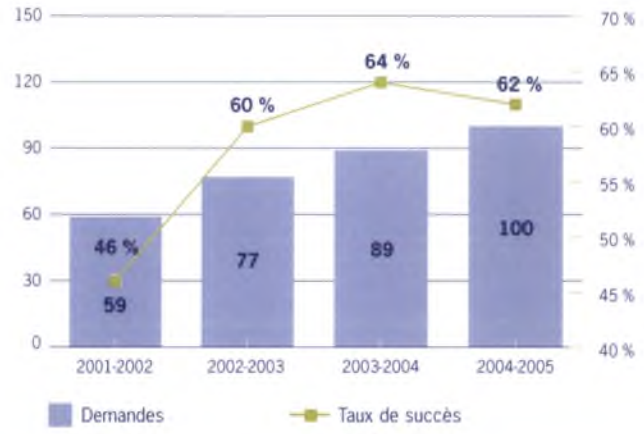

Réflexion sur l'évolution du programme Établissement de nouveaux chercheurs. Dans le contexte changeant de l'environnement de la recherche, après plusieurs années d'existence du programme et dans une conjoncture budgétaire difficile pour le Fonds, un comité de réflexion a été formé pour évaluer les retombées et la pertinence de ce programme. Le rapport du comité, déposé au conseil d'administration, dresse un bilan fort complet et positif de la contribution de ce programme au statut et à la performance de nouveaux chercheurs financés. L'analyse effectuée en révèle la complémentarité avec les autres programmes fédéraux et québécois, l'absence de duplication, la performance nettement supérieure des candidats pour ce qui est du financement obtenu cinq plus tard et des articles publiés. Étant donné l'importance de ce programme pour le démarrage et la poursuite de la carrière des nouveaux chercheurs, le comité recommande fortement de maintenir le programme avec des taux succès supérieurs à 40%[4]. L'ensemble des recommandations du comité, qui ont été adoptées par le conseil d'administration, maintiendront la portée et l'impact du programme.

L'ensemble des 200 nouveaux chercheurs avaient sous leur supervision

266	étudiants de 2e cycle
109	étudiants de 3e cycle
8	stagiaires postdoctoraux

Portrait des nouveaux chercheurs en compétition

60 %	ont obtenu un doctorat au Canada
44 %	ont effectué un stage postdoctoral
23 %	sont des femmes
33 ans	est l'âge moyen

La subvention moyenne pour le fonctionnement du programme Établissement de nouveaux chercheurs, volet individuel : 15 131 $

Effet de levier du programme Établissement de nouveaux chercheurs. Le Fonds procède à une refonte du rapport final de subvention dont l'implantation est prévue en 2005-2006. Cet exercice, qui se réalise avec la collaboration du Fonds Société et Culture et du Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ), vise à obtenir un outil de suivi scientifique harmonisé afin de mieux connaître l'évolution, les retombées et la diffusion des projets financés comme par exemple les publications scientifiques, les partenariats de recherche, les activités de transfert et les étudiants supervisés. Les programmes visés par cette refonte sont : Établissement de nouveaux chercheurs, Programme de recherche orientée en partenariat (Actions concertées) et Projet de recherche en équipe.

[4] Le rapport du comité de réflexion du programme Établissement de nouveaux chercheurs et les études du comité sont disponibles sur le site du Fonds : [http://www.fqrnt.gouv.qc.ca/nateq/documentsPublications/publications.htm]

AXE 2
L'émergence de nouveaux courants de recherche

Objectif 1 — Relancer progressivement notre action en soutien à l'émergence de nouveaux courants de recherche en équipe

Maintien des engagements. Pour faire face à l'impact des compressions de 2003-2004, le concours du programme Projet de recherche en équipe 2004-2005 a été reporté d'une année afin de respecter l'enveloppe budgétaire disponible. Au total, on compte 130 équipes de recherche[5]. Cependant, le Fonds a maintenu son soutien aux 130 équipes déjà financées bien que le montant de leur subvention ait subi une réduction de 11 %.

Relance du concours Projet de recherche en équipe. Un comité du conseil d'administration mandaté l'an dernier pour examiner les orientations du programme a conclu à sa grande pertinence dans le contexte actuel et recommandé certains ajustements pour en augmenter la valeur ajoutée. Un nouveau concours s'est tenu à l'automne 2004 (exercice 2005-2006) et les dossiers de candidature ont été particulièrement nombreux (219). Cette forte demande témoigne de l'importance que revêt ce programme pour le développement de courants de recherche innovateurs et pour le soutien financier aux étudiants des cycles supérieurs.

Diffusion de l'information relative au concours et aux caractéristiques du programme. Une importante campagne de sensibilisation et d'information a été entreprise à l'automne auprès de la communauté scientifique. Cette activité avait pour but d'informer tous les chercheurs concernés des caractéristiques du programme et des ajustements apportés au concours de l'automne 2004.

Effet de levier du programme. (Voir axe 1, objectif 2).

L'ensemble des 130 équipes de recherche regroupent

536	chercheurs universitaires
47	chercheurs hors Québec
34	chercheurs affiliés
22	chercheurs gouvernementaux
14	chercheurs de collège
14	chercheurs industriels
25	autres statuts

La subvention moyenne par équipe : 46 943 $

Les chercheurs des équipes avaient sous leur supervision

1 585	étudiants de 2e cycle
1 283	étudiants de 3e cycle
275	stagiaires postdoctoraux

[5] En 2002-2003, le programme Soutien aux équipes de recherche a été remplacé par le programme Projet de recherche en équipe. Il reste présentement 67 équipes de l'ancien programme dont le financement est arrivé à terme durant le présent l'exercice.

AXE 3
Des regroupements stratégiques dans les domaines clés des sciences naturelles et du génie

Objectif 1 — Consolider notre soutien à la recherche dans les grands domaines prioritaires pour le Québec

Nouveaux regroupements stratégiques dans des domaines prioritaires pour le Québec. Six nouveaux regroupements, parmi les seize qui ont présenté un dossier de candidature, ont reçu une subvention pour l'année 2004-2005. En tenant compte des engagements des regroupements déjà financés, on dénombre 32 regroupements dans des secteurs clés pour le Québec[6].

Les regroupements stratégiques, un réseau de collaboration dynamique

1 098	chercheurs universitaires de **19** établissements différents
72	chercheurs gouvernementaux de **20** laboratoires différents
64	chercheurs industriels de **15** entreprises différentes
81	chercheurs hors Québec
12	chercheurs de collège
24	chercheurs autres statuts

Près de 200 professeurs visiteurs internationaux

Les nouveaux regroupements stratégiques 2004-2005[7]

Centre de recherche en amélioration végétale (Centre SÈVE)
Centre de recherche en plasturgie et composites (CREPEC)
Centre de systèmes et technologies avancés en communications (SYTACom)
Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)
Centre de recherche sur les changements climatiques et l'environnement global (C3EG)
Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels (INAF)

Maintien des engagements. Pour respecter l'enveloppe budgétaire, une diminution de l'ordre de 9 % à 13 % a été effectuée aux montants des subventions des 26 regroupements[8] stratégiques déjà financés.

Activités de suivi et d'évaluation. Instaurées en 2003-2004, ces activités se sont poursuivies par l'évaluation des neuf regroupements stratégiques arrivés à mi-parcours de leur financement. Pour assister ce processus, un registre des regroupements qui intègre l'ensemble des données pertinentes à l'évaluation, a été mis en ligne à l'automne 2004. Selon le bilan effectué, les retombées engendrées par les activités des regroupements atteignent largement les objectifs du programme.

[6] Au total, le programme compte 34 subventions différentes puisqu'un regroupement est financé à la fois sous les modèles « Centre » et « Accès à une installation majeure ». Un autre regroupement en foresterie a obtenu une subvention pour des activités de concertation.

[7] Est exclue une subvention pour des activités de concertation.

[8] Un regroupement est financé à la fois sous le modèle Centre de recherche et Accès à une installation majeure.

Les retombées des neuf regroupements stratégiques à mi-parcours :

- Un effet de levier important;
- Des découvertes majeures;
- Des liens étroits avec les utilisateurs;
- Les utilisateurs des résultats de recherche très satisfaits;
- L'accès à une large gamme d'instruments scientifiques et la disponibilité des expertises très appréciés des entreprises;
- Un désir grandissant des universités de collaborer entre elles;
- Un milieu de formation riche pour de nombreux étudiants.

Également, des visites d'accompagnement de 11 regroupements stratégiques, au terme de leur première année de financement, ont été effectuées en cours d'année. Ces visites ont été l'occasion pour les regroupements de sélectionner, en collaboration avec le Fonds, des indicateurs rigoureux de performance. Elles ont permis également d'instaurer une relation de partenariat très appréciée des regroupements.

Les retombées des regroupements stratégiques

Un effet de levier important :
pour chaque dollar investi par le Fonds, de 10 à 90 dollars reçus en subventions et contrats

Une utilisation optimale des équipements scientifiques majeurs par les chercheurs universitaires, gouvernementaux et industriels :
de la FCI et du gouvernement du Québec en SNG, soit 45 % de tous les secteurs

Un transfert des connaissances :
plus d'une centaine d'entreprises partenaires et utilisatrices

Les regroupements stratégiques : des milieux d'accueil stimulants et de qualité pour la formation de chercheurs et de personnel hautement qualifié

2 485 étudiants de 2e cycle

2 057 étudiants de 3e cycle

Près d'une centaine d'étudiants supervisés par regroupement

431 stagiaires postdoctoraux

Objectif 2 Planifier l'évolution du programme pour les trois prochaines années en concertation avec les milieux scientifiques et le MDEIE

Prochains concours. Comme prévu dans le plan d'action, le Fonds n'a pas tenu de concours pour le programme Regroupements stratégiques à l'automne 2004. Le conseil d'administration a adopté à sa séance de février les orientations et balises pour le quatrième concours qui se tiendra à l'automne 2005 (exercice 2006-2007). Les projets dans tous les domaines sont admissibles pour autant qu'ils s'agissent de propositions de regroupements constitués sous le modèle « Centre de recherche ». Les modèles « Réseaux » et « Accès à des installations majeures » ne sont plus offerts par le programme. Aucune modification n'a été apportée aux règles et objectifs. Cependant, en plus de satisfaire aux différents critères d'évaluation, les demandeurs devront démontrer particulièrement la pertinence de la proposition : spécificité ou caractère unique, contribution au développement ou à la consolidation de pôles d'excellence en recherche à incidence stratégique pour le Québec, complémentarité avec les initiatives québécoises ou canadiennes existantes. Les orientations pour les prochains concours s'harmoniseront avec les priorités ministérielles qui se dégageront de la mise à jour de la Politique québécoise de la science et de l'innovation.

Objectif 3 Favoriser la coopération scientifique canadienne et internationale

Maintien des mesures favorisant la mobilité et les échanges internationaux dans les programmes de bourses et de subventions. Le Fonds fait preuve d'une grande ouverture dans ses règles de programmes pour favoriser la mobilité et les échanges internationaux. Par exemple, il n'y a aucune restriction quant au lieu d'études choisi par les candidats de maîtrise et de doctorat. De plus, le milieu d'accueil hors Québec est privilégié pour les stagiaires postdoctoraux.

Ententes de partenariat avec des organisations canadiennes et internationales. Le Fonds et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) de France ont signé un accord de coopération au printemps 2005 qui a pour but de renforcer les liens scientifiques entre les chercheurs des regroupements stratégiques et ceux de l'INRIA dans le domaine de l'informatique et de l'automatique. Plus particulièrement, l'entente vise la mobilité d'étudiants au doctorat et le soutien de stages de courte durée pour les chercheurs concernés ainsi que des mécanismes de diffusion et de valorisation des connaissances. Afin de permettre le financement de ce projet, le conseil d'administration a approuvé un investissement de 75 000 dollars par an pendant trois ans. L'entente a également reçu un appui financier de la Commission permanente de coopération franco-québécoise ainsi que du MDEIE. Six regroupements stratégiques sont partenaires du projet.

Poursuivre la coopération scientifique avec la Belgique. Dans le cadre de la Commission mixte permanente Québec-Wallonie, un volet est consacré à la coopération scientifique et technologique entre ces deux régions. Disponible depuis le printemps 2005, le programme est réservé aux projets de coopération des regroupements stratégiques du Fonds Nature et Technologies et du Fonds Société et Culture et des centres de recherche du FRSQ. En sciences naturelles et génie, les propositions doivent être liées à ces trois thématiques : matériaux de pointe; technologies aéronautiques; télécommunications et optique-photonique.

AXE 4
Un partenariat axé sur la valorisation, le transfert et l'innovation

Objectif 1 Prioriser le développement de la recherche orientée dans de nouveaux secteurs et avec de nouveaux partenaires

Maintien des engagements envers les partenaires. Pour les ententes déjà signées dans le cadre du Programme de recherche orientée en partenariat (Actions concertées), le Fonds a maintenu l'intégralité de ses engagements envers ses 17 partenaires privés et publics. L'investissement totalise six millions de dollars (y compris la part des partenaires) dans 10 actions concertées touchant des domaines stratégiques pour le Québec. En 2004-2005, chaque dollar accordé par le Fonds a généré des investissements presque trois fois plus importants de la part des partenaires.

Les thématiques du Programme de recherche orientée en partenariat (Actions concertées) 2004-2005

Sécurité routière
Nouvelles technologies d'information et de communication en éducation
Agroenvironnement
Compétitivité en production et en transformation laitières
Aménagement et environnement forestiers I et II
Forêt boréale et son écologie au Saguenay-Lac-Saint-Jean
Aliments fonctionnels et produits nutraceutiques
Sciences et technologies de la mer
Environnement rural

Développement de nouvelles actions concertées. Comme pour les autres programmes de subvention, le Programme de recherche orientée en partenariat (Actions concertées) a subi des compressions budgétaires. L'enveloppe réservée pour les concours prévus aux protocoles et pour le développement de nouvelles actions concertées a été réduite de 27 %. Face à cette situation, le Fonds s'est vu contraint de ralentir le rythme de développement de nouvelles actions concertées.

Priorités de développement industriel, environnemental et régional. Deux nouveaux programmes de recherche orientée en partenariat (Actions concertées) ont été lancés durant le présent exercice : Recherche stratégique en aménagement et en environnement forestier et Innovation et valorisation de l'aluminium. Ces deux programmes ont permis d'accroître les liens entre les universités et l'industrie et d'arrimer les priorités de développement industriel, environnemental et régional. Ils font appel à des équipes formées de chercheurs universitaires, gouvernementaux et industriels, ce qui augmentent le potentiel d'innovation et de transfert.

Depuis la création du Fonds, le programme Actions concertées a été le principal outil pour le développement de partenariats. Compte tenu de la diminution du budget, le Fonds a amorcé une réflexion afin de déployer d'autres stratégies d'intervention et d'augmenter l'effet de levier de son investissement. Le nouveau programme proposé «Programme de partenariat pour l'innovation», regrouperait un ensemble de moyens existants, à développer ou à renforcer pour améliorer les activités en partenariat. Il se décomposerait en quatre volets : le développement de connaissances répondant aux besoins des partenaires ; la formation et le développement des compétences en innovation ; le réseautage ; l'appui particulier à l'innovation auprès des PME. La réflexion sur l'évolution du programme se poursuit et une révision devrait être menée à terme en 2005-2006.

Les chercheurs des Actions concertées avaient sous leur supervision

761	étudiants de 2e cycle
449	étudiants de 3e cycle
75	stagiaires postdoctoraux

Les chercheurs des Actions concertées

337	chercheurs universitaires
118	chercheurs gouvernementaux
58	collaborateurs des milieux de pratique
50	chercheurs collaborateurs
25	chercheurs affiliés
20	chercheurs industriels
11	chercheurs de collège
12	autres statuts

Les activités de transfert. Deux forums de transfert du Programme de recherche orientée en partenariat (Actions concertées) ont été organisés durant l'année. En juin 2004, s'est tenu le Forum Novalait où une centaine de participants ont pu prendre connaissance des résultats de cinq projets. Un deuxième forum de transfert, qui s'est tenu en avril 2004 sur l'aménagement et l'environnement forestiers, a permis de diffuser les résultats de 17 projets financés auprès de 400 participants.

Objectif 2 Appuyer la mise en œuvre du plan d'action sur la propriété intellectuelle (PI)

Plan d'action de la gestion de la PI. Durant l'année, le Fonds a participé au suivi de l'implantation du plan d'action du MDEIE sur la gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les établissements affiliés. Le Fonds s'est d'ailleurs engagé à promouvoir les bonnes pratiques en ce sens. Depuis l'exercice 2004-2005, les versements des subventions accordées par le Fonds sont désormais conditionnels au respect par les chercheurs des grandes balises de ce plan d'action.

Responsabilités envers les étudiants et les stagiaires postdoctoraux. Parmi les étapes menant à l'élaboration du programme BMP Innovation, un projet d'entente type relative à la PI entre les établissements, les étudiants et le milieu d'accueil a été rédigé en collaboration avec le CRSNG et les Bureaux de liaison entreprise-université (BLEU) dans le but de faciliter et d'accélérer la préparation et la signature des ententes entre les parties concernées.

Objectif 3 Développer d'autres initiatives prioritaires en innovation sectorielle avec les partenaires

Développement des collaborations dans le cadre de stratégies de R-D et d'innovation. NanoQuébec et les trois Fonds de recherche du Québec ont signé une entente de partenariat afin de promouvoir le développement des nanotechnologies et de ses retombées pour le Québec. Cette entente vise à concrétiser l'engagement des signataires pour la mise en œuvre d'un plan d'action en nanotechnologies. Par ailleurs, le Fonds Nature et Technologies et le FRSQ ont identifié des pistes de collaboration avec Génome Québec pour le développement de la génomique et de ses retombées scientifiques, économiques et sociales.

AXE 5
L'image et l'efficience de l'organisation

Objectif 1 Renforcer l'image de l'organisation et améliorer la qualité de ses services

Des activités de communication dynamiques. Les activités prévues au plan de communication 2004-2005 et réalisées en cours d'année ont permis d'atteindre en grande partie les objectifs que le Fonds s'était fixés : faire connaître le rayonnement de la recherche, augmenter la visibilité des programmes et des réalisations du Fonds et participer aux activités de communication menées conjointement par les trois Fonds de recherche du Québec. Cette année, une attention particulière a été accordée à la mise en valeur des résultats de recherche et des retombées scientifiques, économiques et sociales des regroupements stratégiques, tant auprès des décideurs que du grand public.

Quelques activités de communications spécifiques à la mise en valeur des regroupements stratégiques :

- Lancement de chacun des six nouveaux regroupements stratégiques;
- Journée de promotion et de diffusion des résultats des regroupements stratégiques;
- Lancement de ***GÉNIAL!*** Ce magazine électronique vise à faire connaître à un large public les réalisations les plus marquantes des chercheurs des regroupements stratégiques du Fonds;
- Publicités thématiques dans les journaux (technologies de la santé, physique et nanotechnologies).

La qualité de la gestion de nos mandats spéciaux. Le Fonds possède une grande expérience et une expertise confirmée dans le processus d'évaluation de la recherche publique. Comme à chaque année, il a assuré la gestion de plusieurs mandats spéciaux :

- Gestion de ses programmes de bourses de 2e et 3e cycles ainsi que ceux du Fonds Société et Culture et du FRSQ. Plus de 4 000 candidatures traitées par le personnel du Fonds Nature et Technologies;
- Gestion pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) des bourses d'excellence pour étudiants étrangers (plus d'une centaine de candidatures traitées);
- Gestion des Bourses d'excellence Réal-Décoste/Ouranos (changements climatiques);
- Formulation de 43 avis sur les candidatures québécoises aux Chaires de recherche du Canada en SNG;
- Évaluation de 71 projets québécois du Fonds de relève de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI);
- Évaluation de cinq projets du programme d'appui au développement d'une Cité de l'optique du MDEIE.

Le développement d'outils dans le cadre de la modernisation des services publics. Durant l'année, le Fonds a entrepris les travaux de rédaction de la Politique de sondage qui doit être approuvée par la Commission d'accès à l'information l'an prochain. Une politique linguistique est également en cours d'élaboration.

Objectif 2 Renforcer l'efficacité et améliorer l'imputabilité de l'organisation

Les mécanismes de veille. Le bulletin électronique ***Veille sciences naturelles et génie*** est un outil de planification stratégique développé pour recueillir et diffuser l'information pertinente sur l'environnement de la recherche en lien avec la mission du Fonds. Durant l'année, 16 numéros de ce bulletin ont été diffusés à plus d'une centaine d'abonnés : membres du conseil d'administration; conseillers scientifiques; personnel d'encadrement et professionnels du Fonds et responsables de la recherche en SNG dans les universités québécoises.

Les activités de planification, de suivi et d'évaluation de notre performance. La consolidation des tableaux de bord automatisés des programmes de subventions et de bourses a permis d'assurer une meilleure reddition de comptes. Ils sont d'une grande utilité pour suivre de façon efficace les activités de gestion des programmes et répondre aux nombreuses demandes d'information du MDEIE et des universités. Certains de ces outils sont d'ailleurs accessibles à la clientèle du Fonds et au public. Des tableaux de bord relatifs aux programmes de bourses et de subventions, ***Portrait des activités du Fonds (PAF)***, ont été déployés dans divers environnements internes et externes au Fonds. De plus, le ***Répertoire de la recherche subventionnée*** est maintenant accessible à tous par l'entremise du site Internet.

La qualité de prestation de nos services électroniques. Depuis plusieurs années, le Fonds a innové et consacré beaucoup d'efforts pour offrir des services en ligne et de qualité à sa clientèle. Cette année encore, les Fonds de recherche du Québec ont exercé un leadership au sein des partenaires du CV commun canadien. Plusieurs améliorations ont été apportées à la deuxième version dont notamment une interface plus conviviale, l'ajout d'éléments de contenu communs aux organismes participants et un environnement informatique plus stable. Soulignons à cet égard que le CV commun canadien a obtenu la médaille de bronze au CGRe-Government Award of Excellence pour la qualité de ce projet de coopération entre plusieurs paliers et organismes gouvernementaux dans la conception de services en ligne aux citoyens. Par ailleurs, les trois Fonds de recherche du Québec sont finalistes du concours des OCTAS dans la catégorie « Transformation des processus d'affaires » pour les projets ***Répertoire de la recherche publique*** et ***CV commun canadien***.

L'efficacité de la gestion des ressources humaines. Conformément aux nouvelles dispositions contenues dans la ***Loi sur les normes du travail*** en vigueur depuis juin 2004, une nouvelle politique contre le harcèlement au travail a été élaborée et adoptée par le Fonds.
Une formation a été offerte au personnel du Fonds sur les droits et les responsabilités de tous en cette matière. De plus, le Fonds s'est doté d'une politique de perfectionnement dans le but d'encourager le développement des compétences et des connaissances de ses employés.
Au cours de l'année 2004-2005, plus de 400 heures ont été consacrées aux activités de formation et de perfectionnement du personnel et de la direction du Fonds. Toutes ces activités visent à développer l'expertise au sein de l'organisation afin de maintenir et d'améliorer la qualité des services offerts à la clientèle et aux partenaires. Enfin, le Fonds dispose depuis deux ans d'un programme d'aide aux employés (PAE) dont l'objectif est de rendre disponible un service professionnel d'aide et d'information lorsque se présente une situation susceptible de compromettre la santé, l'équilibre psychologique ou le rendement au travail.

AXE 6
La poursuite et le développement des orientations stratégiques

Objectif 1 **Élaborer un plan triennal avec la collaboration des autres Fonds de recherche et le MDEIE**

Suite aux discussions avec le MDEIE, il a été convenu d'élaborer une réflexion sur les priorités en recherche en sciences naturelles et en génie, afin d'apporter un soutien au colloque ministériel de mai 2005 sur la recherche et l'innovation « Le Québec à l'heure des choix ». Le texte rédigé pour l'occasion servira de cadre de référence pour le prochain plan triennal 2006-2009 qui sera déposé au ministre en novembre 2005. Pour l'année 2005-2006, un plan d'action a été préparé et transmis au ministre au printemps 2005.

3 L'application des exigences législatives et l'utilisation des ressources

L'application des exigences législatives

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Les activités du Fonds nécessitent la collecte et la gestion de renseignements personnels. Ceux-ci sont majoritairement transmis électroniquement à travers les systèmes d'information conçus à cet effet et plus particulièrement dans les formulaires de demandes de subventions et de bourses. Le Fonds veille à la sécurité des renseignements recueillis et s'assure que ceux-ci sont utilisés uniquement aux fins annoncées à la clientèle des systèmes d'information et conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels à cet égard. Un responsable a officiellement été désigné pour l'application de chacun des volets de cette loi. En 2004-2005, 31 demandes ont été soumises au responsable de l'accès à l'information et toutes ces demandes ont été acceptées.

Code d'éthique et de déontologie et déclaration des valeurs de l'organisation

Les préoccupations éthiques sont des plus importantes dans notre société, et ce, tant pour les organismes publics que pour les entreprises privées. Aussi, le 6 décembre 2002, le Fonds s'est-il doté du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs qui s'applique aux membres du conseil d'administration et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseils d'administration au sein de divers organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux. Le 5 décembre 2003, le conseil d'administration a aussi adopté la Déclaration de valeurs éthiques et le Code d'éthique et de déontologie des membres du personnel et des conseillers scientifiques du Fonds.

Déclaration de services aux citoyens

Conformément aux exigences de la Loi sur l'administration publique, le Fonds s'est doté en février 2003 d'une Déclaration de services aux citoyens, dans laquelle il s'est engagé à offrir des services de qualité à sa clientèle et à ses partenaires. Différents moyens ont également été élaborés pour assurer un suivi de cette déclaration auprès des personnes concernées. Ce document est disponible dans notre site Internet.

L'utilisation des ressources

Mise en commun des ressources avec les autres Fonds de recherche du Québec

Depuis plusieurs années, le Fonds Nature et Technologies collabore avec le Fonds Société et Culture et le Fonds de la recherche en santé du Québec pour mettre en commun leurs services administratifs et offrir l'ensemble de leurs services en ligne. Cette organisation s'inscrit parfaitement dans les avenues privilégiées par le gouvernement pour moderniser l'État québécois.

De façon plus spécifique, le Fonds Nature et Technologies et le Fonds Société et Culture ont une direction administrative commune pour l'ensemble de leurs ressources financières, humaines, informatiques et informationnelles.

Par ailleurs, les trois Fonds de recherche du Québec ont également mis en commun la gestion de leurs programmes de bourses d'excellence (voir axe 5, objectif 2) qui est sous la responsabilité du Fonds Nature et Technologies, ainsi qu'une grande partie de leurs infrastructures et de leurs développements informatiques dans le cadre du projet Cantor.

Une gestion efficace des services

Le Fonds Nature et Technologies gère l'ensemble de ses programmes de bourses et de subventions ainsi que plusieurs autres programmes pour le compte de divers organismes. Compte tenu des ressources financières disponibles et de l'augmentation de la demande dans plusieurs programmes, l'organisation se démontre particulièrement efficace et performante puisque les coûts de fonctionnement pour la gestion représentent moins de 7 % de ceux de l'ensemble des programmes et des sommes qu'elle gère. Rappelons que tous les services offerts à la clientèle du Fonds sont accessibles par Internet. De plus, un système d'information ouvert, convivial, sécuritaire et entièrement intégré soutient et optimise l'ensemble des activités allant de la réception d'une demande, à la gestion des programmes jusqu'à l'évaluation et la planification stratégique.

Répartition de l'effectif au 31 mars 2005 - Équivalent temps complet (ETC)

Effectifs relevant du budget du Fonds Nature et Technologies	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel de soutien	Total
Direction des programmes et Cabinet de la présidente-directrice générale (effectifs exclusifs au Fonds)	3	6	10	19
Programmes de bourses (effectifs partagés entre les trois Fonds de recherche)	1	1	4	6
Programme Cantor (effectifs partagés entre les trois Fonds de recherche)	0	2	4	6
Direction de l'administration et de l'information - Services communs (effectifs du Fonds Nature et Technologies)	1,5	3	8,5	13
Total	**5,5**	**12**	**26,5**	**44**

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2005

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA NATURE ET LES TECHNOLOGIES

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de la direction	28
Rapport du vérificateur	29
États financiers	
Revenus et dépenses et excédent	30
Bilan	31
Notes complémentaires	32

Rapport de la direction

Les états financiers du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité des finances dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.

Présidente-directrice générale

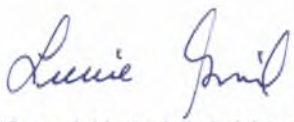

Vice-présidente à l'administration et à l'information

Québec, le 27 mai 2005

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies au 31 mars 2005 ainsi que l'état des revenus et dépenses et excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

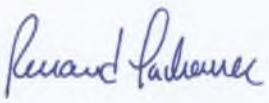

Renaud Lachance, CA

Québec, le 27 mai 2005

Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

Revenus et dépenses et excédent de l'exercice terminé le 31 mars 2005

	2005	2004
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (NOTE 3)	41 181 985 $	39 404 130 $
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	1 042 112	1 167 034
	42 224 097	40 571 164
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES		
Subventions à la recherche	29 609 866	33 848 917
Bourses	8 275 082	9 162 110
	37 884 948	43 011 027
	4 339 149	(2 439 863)
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (NOTE 4)	4 757 191	4 916 885
INSUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(418 042)	(7 356 748)
EXCÉDENT AU DÉBUT	**2 436 523**	**9 793 271**
EXCÉDENT À LA FIN (NOTE 5)	**2 018 481 $**	**2 436 523 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

Bilan au 31 mars 2005

	2005	2004
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	1 010 650 $	936 290 $
Dépôt à terme (2,35 %, échéant le 1er avril 2005)	3 500 000	2 500 000
Intérêts courus	10 884	8 676
Subventions à recevoir et autres débiteurs (note 6)	2 474 531	4 490 794
Frais payés d'avance	83 729	80 750
	7 079 794	8 016 510
SOMMES DÉTENUES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES (note 7)	1 839 116	2 465 285
IMMOBILISATIONS (note 8)	1 370 250	1 356 521
	10 289 160 $	**11 838 316 $**
PASSIF		
À COURT TERME		
Subventions et bourses à payer (note 10)	- $	388 524 $
Créditeurs et frais courus (note 11)	752 361	709 964
Subventions d'organismes reportées	5 510 649	5 598 704
Subventions gouvernementales reportées	165 498	235 823
	6 428 508	6 933 015
SOMMES À VERSER POUR LE COMPTE D'ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES (note 7)	1 842 171	2 468 778
	8 270 679	9 401 793
EXCÉDENT (note 5)	2 018 481	2 436 523
	10 289 160 $	**11 838 316 $**

ENGAGEMENTS (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

Notes complémentaires 31 mars 2005

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies est constitué par la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* (L.R.Q., chapitre M-30.01). Le Fonds a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement : la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie ; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2e et 3e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. De plus, le Fonds gère pour lui-même ou pour le compte du Fonds de la recherche en santé du Québec ou du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, les programmes de bourses pour les étudiants des 2e et 3e cycles universitaires de même que les programmes de subventions pour les dégagements de tâche d'enseignement. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 48 de la loi ci-haut mentionnée, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations. L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Subventions gouvernementales et d'organismes

Les subventions gouvernementales et d'organismes affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont inscrites lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Mobilier de bureau et équipement	20 %
Équipement informatique	33 1/3 %
Améliorations locatives	20 %

Actif incorporel

Le développement informatique est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %. Il est soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	2005	2004
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	35 530 100 $	35 467 900 $
Partenaires des Actions concertées	4 737 717	3 146 700
Projet en partenariat (CANTOR)	843 842	689 869
Autres	70 326	99 661
	41 181 985 $	**39 404 130 $**

4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	2005	2004
TRAITEMENTS		
Rémunération	2 761 224 $	2 770 643 $
Formation et perfectionnement	13 310	12 132
Cotisations professionnelles	1 271	799
	2 775 805	2 783 574
SERVICES		
Honoraires	375 214	469 775
LOYER		
Loyer	200 569	192 444
Assurances	8 245	5 432
Entretien et réparations	150 972	106 668
Location	21 592	20 240
	381 378	324 784
COMMUNICATIONS	97 384	84 994
TRANSPORT ET SÉJOUR	151 018	325 963
AUTRES FRAIS		
Télécommunications	74 413	69 514
Reprographie	23 569	26 897
Frais d'envoi	30 835	35 006
Dépenses de bureau	45 056	42 182
Autres dépenses	7 982	7 547
Frais financiers	47	62
	181 902	181 208
AMORTISSEMENT		
Immobilisations corporelles	501 971	617 133
Actif incorporel	292 519	129 454
	794 490	746 587
	4 757 191 $	**4 916 885 $**

5. EXCÉDENT

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées et un montant pour son projet en partenariat (CANTOR) avec les deux autres fonds de soutien à la recherche du Québec. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit :

	2005	2004
Subventions à la recherche et bourses	861 455 $	961 892 $
Projet en partenariat (CANTOR)	162 227	215 962
	1 023 682 $	**1 177 854 $**

6. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES DÉBITEURS

	2005	2004
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	458 947 $	1 529 744 $
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	116 666	27 432
Fonds de la recherche en santé du Québec	1 216	3 713
Autres	1 897 702	2 929 905
	2 474 531 $	**4 490 794 $**

7. SOMMES DÉTENUES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES

Le Fonds a conclu des ententes avec quelques organismes afin de prendre en charge certaines opérations relatives à l'attribution de leurs subventions à la recherche dans des domaines particuliers. Dans ce cas, le Fonds agit uniquement à titre d'intermédiaire en fournissant son expertise en la matière. À l'exclusion des frais de gestion versés au Fonds, ces opérations n'apparaissent pas dans les résultats du Fonds.

	Perspectives STS	Environnement	Sécurité routière	Cité de l'optique	Total
SOLDE AU DÉBUT	410 280 $	736 614 $	44 588 $	1 277 296 $	2 468 778 $
AUGMENTATION					
Intérêts sur dépôts bancaires	7 780	14 455	–	20 800	43 035
	418 060	751 069	44 588	1 298 096	2 511 813
DIMINUTION					
Subventions à la recherche	92 860	48 092	20 785	500 125	661 862
Transfert des intérêts au Fonds	7 780	–	–	–	7 780
	100 640	48 092	20 785	500 125	669 642
SOLDE À LA FIN	**317 420 $**	**702 977 $**	**23 803 $**	**797 971 $**	**1 842 171 $**

Ces sommes se détaillent comme suit :	
Sommes détenues pour le compte d'organismes subventionnaires – encaisse	**1 839 116 $**
Intérêts courus	3 055
	1 842 171 $

8. IMMOBILISATIONS

	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Immobilisations corporelles				
Mobilier de bureau et équipement	359 897 $	264 379 $	95 518 $	91 930 $
Équipement informatique	2 982 383	2 653 948	328 435	555 881
Améliorations locatives	457 954	256 587	201 367	264 274
	3 800 234	**3 174 914**	**625 320**	**912 085**
Actif incorporel				
Développement informatique	1 240 281	495 351	744 930	444 436
	5 040 515 $	**3 670 265 $**	**1 370 250 $**	**1 356 521 $**

Les déboursés relatifs aux acquisitions de l'exercice sont de 808 219 $ (2004 : 955 899 $).

9. MARGE DE CRÉDIT

Le Fonds dispose d'une marge de crédit n'excédent pas un montant total en cours de 10 000 000 $ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2007. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Au 31 mars 2005, il n'y avait aucun solde sur la marge de crédit.

10. SUBVENTIONS ET BOURSES À PAYER

	2005	2004
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	– $	55 899 $
Autres	–	332 625
	– $	**388 524 $**

11. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2005	2004
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	330 748 $	128 878 $
Fonds de la recherche en santé du Québec	62 225	122 023
Fournisseurs	359 388	459 063
	752 361 $	**709 964 $**

12. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2005, les engagements du Fonds sont de 43 432 211 $ (2004 : 52 288 524 $) à l'égard des subventions et de 9 389 770 $ (2004 : 8 503 597 $) à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par le Parlement.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des actifs et des passifs à court terme représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, en raison de leur échéance à court terme.

La valeur comptable des sommes à verser pour le compte d'organismes subventionnaires représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné que ces sommes sont constituées d'actifs financiers à court terme.

15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 100 454 $ (2004 : 89 684 $) et représentent le coût des services courants.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2004 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

5

Annexe 1 :
Bourses et subventions : statistiques

Les bourses accordées en 2004-2005[1]

Programmes de bourses	Nombre de bourses accordées	Montants accordés $
Programmes généraux		
B1 - Bourses de maîtrise en recherche	231	2 243 262
B2 - Bourses de doctorat en recherche	277	4 182 626
Programme pour les stagiaires postdoctoraux		
B3 - Bourses de recherche postdoctorale	50	1 167 075
Programme de réintégration à la recherche		
A2 - Bourses de réintégration à la recherche	1	20 000
Programmes de bourses thématiques		
A4 - Bourses du ministère des Transports A7 - Bourses de recherche en énergie A8 - Bourses dans le domaine de l'aérospatiale	14 12 5	167 069 114 417 67 666
Programme de bourses de recherche en milieu de pratique[2]		
BM - Bourses de recherche en milieu de pratique	32	335 461
Total	**622**	**8 297 576**

[1] Les états financiers présentés à la page 27 tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires ainsi que certains ajustements contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent document.

[2] Il s'agit des engagements de l'ancien programme Bourses de recherche en milieu de pratique.

Les demandes présentées et financées, les subventions accordées et le taux de succès, dans les programmes de subventions, en 2004-2005

	Demandes présentées	Demandes financées				Subventions accordées (fonctionnement et équipement)			
		Concours	Taux de succès	Engagements	**Total**	Concours	Engagements	**Total**	Équipements MELS
La relève									
Établissement de nouveaux chercheurs									
Volet individuel	100	62	62 %	99	161	954 800	1 481 349	2 436 149	1 072 360
Volet équipe	0	0		3	3	0	100 000	100 000	0
Programme stratégique de professeurs-chercheurs									
Volet démarrage	2	2	100 %	31	33	30 800	453 750	484 550	90 891
Volet salarial	2	2	100 %	62	64	100 000	2 500 000	2 600 000	0
L'émergence de nouveaux courants de recherche en équipe									
Projet de recherche en équipe	0	0		63	63	0	2 987 828	2 987 828	0
Soutien aux équipes de recherche	0	0		67	67	0	3 114 720	3 114 720	0
L'infrastructure de centre d'excellence									
Centres de recherche	0	0		4	4	0	200 000	200 000	0
Regroupements stratégiques	16	7	44 %	27	34	1 686 000	9 071 100	10 757 100	1 000 000
Programme Équipement	0	0		2	2	0	150 290	150 290	0
La valorisation, le transfert et l'innovation									
Actions concertées	7	6*	86 %	125	125	0	6 050 511	6 050 511	0
Autres programmes									
Revues de recherche et de transfert des connaissances	0	0		3	3	0	57 823	57 823	0
Projets ad hoc - transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage	1	1	100 %	0	1	15 000	0	15 000	0
Projets spéciaux	10	10	100 %	0	10	33 225	0	33 225	0
TOTAL	**138**	**84**	**65 %**	**486**	**570**	**2 819 825**	**26 167 371**	**28 987 196**	**2 163 251**

Sont exclues du tableau les données des programmes suivants : le programme conjoint MDEIE/MELS/FQRNT pour les dégagements des chercheurs de collège, soit 17 demandes de dégagement pour un total de 247 253 $, de même que le programme d'aide à la recherche technologique (PART) et le programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) du MELS, soit 120 demandes pour un total de 597 159 $.

Les montants accordés dans le cadre des Actions concertées incluent la part du Fonds et celle des partenaires. La part du Fonds s'élève à 1 662 127 $.

* Reports

Répartition des subventions accordées, selon le programme de subvention et le domaine de recherche, en 2004-2005*

Domaine	Relève						Émergence de nouveaux courants de recherche en équipe				Insfrastructure de centre d'excellence		Valorisation, transfert et innovation				Total		
	Établissement de nouveaux chercheurs (volets individuel et équipe)		Programme stratégique de professeurs-chercheurs				Projet de recherche en équipe		Soutien aux équipes de recherche		Regroupements stratégiques		Actions concertées		Revues de recherche et de transfert des connaissances				
			volet démarrage		volet salarial														
	Nb	$	Nb	$	Nb	$	Nb	$	Nb	$	Nb	$	Nb	$	Nb	$	Nb	$	%
Énergie	1	15 400							3	107 826	1	367 500					5	490 726	1,7 %
Environnement	16	241 200	8	120 400	12	540 000	6	267 000	10	432 594	8	2 460 813	18	1 009 667	3	57 823	81	5 129 497	17,9 %
Fabrication et construction	7	105 400					4	186 900	2	82 904	2	575 969					15	951 173	3,3 %
Matériaux	12	182 000	5	75 000	10	395 000	12	623 000	12	625 578	5	2 172 800					56	4 073 378	14,2 %
Nature et interactions de la matière	9	136 600	1	15 400	2	70 000	5	267 000	5	215 940	3	870 625	9	581 370			34	2 156 935	7,5 %
Organismes vivants	21	342 783	10	138 750	17	730 000	11	445 000	14	666 333	4	772 131	14	749 501			91	3 844 498	13,4 %
Ressources naturelles	10	151 600	1	15 000	2	85 000	3	130 928	1	56 649	1	345 800	63	2 819 653			81	3 604 630	12,6 %
Structures abstraites	11	182 000	1	15 000	6	180 000	3	115 700	6	324 708	1	455 000					28	1 272 408	4,5 %
Techniques, mesures et systèmes	22	333 040	2	30 000	6	195 000	9	409 400	6	255 030	4	1 606 500	19	811 310			68	3 640 280	12,7 %
Technologies de l'information et des communications	55	846 126	5	75 000	9	405 000	10	542 900	8	347 158	5	1 129 962	2	79 010			94	3 425 156	12,0 %
TOTAL	**164**	**2 536 149**	**33**	**484 550**	**64**	**2 600 000**	**63**	**2 987 828**	**67**	**3 114 720**	**34**	**10 757 100**	**125**	**6 050 511**	**3**	**57 823**	**553**	**28 588 681**	**100,0 %**

* Sont exclus les programmes Centres, Équipement, Projets spéciaux et projets *ad hoc*.

Thématiques de recherche des Actions concertées, partenaires impliqués et subventions accordées en 2004-2005

Thématiques de recherche	Partenaires du Fonds	Subventions nb	Subventions accordées* $
Soutien stratégique à la promotion et à la consolidation de la recherche sur l'environnement rural	Fonds de la recherche en santé du Québec Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture Ministère de la Santé et des Services sociaux Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Ministère des Affaires municipales et des Régions Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	10	643 107
Recherche sur la forêt boréale et son écologie au Saguenay-Lac-Saint-Jean	Fonds de la recherche forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean	26	1 435 825
Recherche stratégique en aménagement et en environnement forestiers	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	34	1 173 115
Recherche stratégique en aménagement et en environnement forestiers II	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	13	737 673
Recherche et développement en agroenvironnement	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement	1	24 750
Recherche stratégique pour augmenter la compétitivité en production et en transformation laitières	Agriculture et Agroalimentaire Canada Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Novalait	9	444 996
NTIC en éducation	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	1	12 500
Recherche stratégique pour favoriser le développement des aliments fonctionnels et des produits nutraceutiques	Agence de l'efficacité énergétique Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	9	626 084
Sciences et technologies de la mer	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Ministère des Transports du Québec Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Ministère des Affaires municipales et des Régions Société de développement de l'industrie maricole inc.	9	536 750
Recherche universitaire en sécurité routière	Ministère des Transports du Québec Société de l'assurance automobile du Québec	13	415 711
Total incluant la part du Fonds et celle des partenaires *Part du Fonds* *Effet de levier*		**125**	**6 050 511** *1 662 127* *2,64*

* Incluant la part du Fonds Nature et Technologies et celle de ses partenaires

Annexe 2 :
Les regroupements stratégiques financés par le Fonds 2004-2005

Centres de recherche

Centre de bioreconnaissance et de biocapteurs (CBB)

Centre de recherche en amélioration végétale (Centre SÈVE)

Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP-UQÀM-Mc-GILL)[1]

Centre de recherche en plasturgie et composites (CREPEC)

Centre de recherche sur la fonction, la structure et l'ingénierie des protéines (CREFSIP)

Centre de recherche sur le langage, le mental et le cerveau (CRLMC)[2]

Centre de recherche sur les changements climatiques et l'environnement global (C3EG)

Centre de recherche sur les infrastructures en béton (CRIB)

Centre de recherche sur les interactions hôte-parasite

Centre de recherche sur les matériaux auto-assemblés (CRMAA)

Centre de recherche sur les transports (CRT)[2]

Centre d'études nordiques (CEN)

Centre d'optique, photonique et laser (COPL)

Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)[2]

Centre Observatoire du mont Mégantic (OMM)

Centre pour les systèmes et technologies avancés en communications (SYTACom)

Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)

Groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GERAD)

Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (Québec-Océan)

Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels (INAF)

Regroupement québécois sur les matériaux de pointe (RQMP)

Regroupement stratégique en microélectronique du Québec (ReSMiQ)

Réseau thématique

Centre de recherches mathématiques (CRM)

Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ)

Regroupement stratégique en recherches sur l'aluminium (REGAL)

Réseau de recherche sur les piles à combustible et l'hydrogène ($PACH_2$)

Réseau québécois de recherche en réalité artificielle distribuée (Réseau QERRAnet)

Réseau stratégique en sciences et applications avancées des plasmas (PLASMA-QUÉBEC)

Accès à une installation majeure

Calcul haute performance - Québec (CHPQ)

Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP-UQÀM-Mc-GILL)[1]

Centre d'Infrastructures Sismiques Majeures Interuniversitaires du Québec (CISMIQ)

Regroupement en hydrométérologie appliquée (HYMAP)

Réseau québécois de recherche en synthèse organique (RQRSO)

[1] Le Centre de recherche en géochimie et géodynamique est financé par les modèles Centre et Accès à une installation majeure

[2] Partenariat avec le Fonds Société et Culture

Annexe 3 :
Les conseils et comités

COMITÉ EXÉCUTIF

MEMBRES

Sylvie Dillard*
Présidente-directrice générale
Fonds Nature et Technologies

Jean Nicolas*
Vice-président du conseil d'administration du Fonds
Professeur (génie mécanique)
Université de Sherbrooke

Brigitte Jaumard*
Professeure (génie informatique-mathématiques appliquées)
Université de Montréal

Jacek Mlynarek*
Président-directeur général
Groupe CTT - Centre des technologies textiles et géosynthétiques

Danielle Rivard*
Directrice générale
Novalait inc.

Guy Provost
Vice-président exécutif et directeur des programmes
Fonds Nature et Technologies

SECRÉTAIRE DU COMITÉ

France Busque
Adjointe à la présidente-directrice générale et secrétaire du Fonds
Fonds Nature et Technologies

COMITÉ DES FINANCES

MEMBRES

Nicholas B. de Takacsy*
Vice-principal adjoint (services universitaires)
Université McGill

Christine Gagnon*
Associée
Gagnon, Weldon et cie

Luc Varin*
Professeur (biologie)
Université Concordia
Vice-président Recherche Florys inc.

Lucie Girard
Vice-présidente à l'administration
et à l'information / services communs
Fonds Nature et Technologies

SECRÉTAIRE DU COMITÉ

Steve Gaudet
Responsable du service des ressources financières et matérielles
Direction de l'administration et de l'information / services communs
Fonds Nature et Technologies

CONSEIL CONSULTATIF

MEMBRES

Sylvie Dillard*
Présidente-directrice générale
Fonds Nature et Technologies

Jean Nicolas*
Vice-président du conseil d'administration du Fonds
Professeur (génie mécanique)
Université de Sherbrooke

Patrick Champagne
Vice-président de l'Ingénierie
CMC Electronics

Richard Couture
Vice-président Recherche
Lassonde inc.

Benoît Larose
Président et chef de la direction
Andromed inc.

Monique Lefebvre
Administrateure de sociétés

Jean-Claude Mercier
Vice-président Division de l'Est
Forintek Canada Corporation

Marcel Messier
Président du conseil consultatif
Président
Connexion société en commandite

Robert L. Papineau
Directeur général
École Polytechnique de Montréal

Alain Poirier
Vice-président de groupe, Technologie
Société générale de financement

Danielle Rivard*
Directrice générale
Novalait inc.

Élie Saheb
Président
Hydro-Québec - Technologie et développement industriel

Nigel Steward
Directeur
Développement industriel régional
Groupe Alcan Métal Primaire

Guy Provost
Vice-président exécutif et directeur des programmes
Fonds Nature et Technologies

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

France Busque
Adjointe à la présidente-directrice générale secrétaire du Fonds
Fonds Nature et Technologies

* Membre du conseil d'administration

CONSEIL SCIENTIFIQUE

MEMBRES

Guy Provost
Vice-président exécutif et directeur des programmes
Fonds Nature et Technologies

Pierre R. Bélanger
Professeur émérite
Université McGill

Esteban Chornet
Professeur titulaire
Université de Sherbrooke

Jacques E. Desnoyers
Consultant

Raymond Gauvin
Professeur émérite
École Polytechnique de Montréal

Dominick Pallotta
Professeur titulaire
Université Laval

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA RELÈVE

MEMBRES

Sylvie Dillard*
Présidente-directrice générale
Fonds Nature et Technologies

Valérie Bécaert*
Présidente du comité Relève
Étudiante au doctorat (génie chimique)
École Polytechnique de Montréal

Guy Provost
Vice-président exécutif etdirecteur des programmes
Fonds Nature et Technologies

Sonia Aïssa
Nouveau chercheur
(génie électrique - communication sans fil)
INRS - Énergie, Matériaux, Télécommunications

Mathieu Bouchard
Étudiant au doctorat
(écologie forestière)
Université du Québec à Montréal

Vincent Dodelet
Chercheur postdoctoral
(génomique)
Université Concordia

Oudghiri Hassani Hicham
Stagiaire postdoctoral
(nanomatériaux)
Université de Sherbrooke

Kienzle Joerg
Nouveau chercheur
(programmation orientée - génie logiciel)
Université McGill

Jacques Langlois
Stagiaire postdoctoral
(chimie des sols)
Tecsult

François Laurencelle
Étudiant au doctorat
(sciences énergie et matériaux)
Université du Québec à Trois-Rivières

Mireille Marcotte
Étudiante au doctorat
(sciences animales)
Université Laval

Phébée Taillon-Richard
Étudiante à la maîtrise
(chimie environnementale - océanographie)
Université du Québec à Rimouski

Marie-Eve Tremblay
Étudiante à la maîtrise
(génie biomédical - modélisation biomédicale)
Université de Montréal

SECRÉTAIRE DU COMITÉ

France Busque
Adjointe à la présidente-directrice générale et secrétaire du Fonds
Fonds Nature et Technologies

COMITÉ SCIENCE ET SOCIÉTÉ

MEMBRES

Sylvie Dillard*
Présidente-directrice générale
Fonds Nature et Technologies

Valérie Bécaert*
Étudiante au doctorat
(génie chimique)
École Polytechnique de Montréal

Jean-Marie de Koninck*
Professeur (mathématiques et statistique)
Université Laval

Jean Nicolas*
Professeur (génie mécanique)
Université de Sherbrooke

Émilien Pelletier*
Professeur (chimie)
Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER)
Université du Québec à Rimouski

SECRÉTAIRE DU COMITÉ

France Busque
Adjointe à la présidente-directrice générale et secrétaire du Fonds
Fonds Nature et Technologies

* Membre du conseil d'administration

RÉALISATION

Service des communications
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

RECHERCHE ET RÉDACTION

Luce Duval, analyste à la planification stratégique
Denise Pérusse, analyste de l'information

CONCEPTION GRAPHIQUE

Matteau Parent graphisme et communication

RÉVISION LINGUISTIQUE

Rédaction Scriptoria

IMPRESSION

Impressions J.L.

PHOTOGRAPHE

Christian Desjardins

Nous remercions toutes les personnes de tous les services du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies qui ont collaboré à cette publication.

Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

140, Grande Allée Est, bureau 450
Québec (Québec) G1R 5M8

Téléphone : (418) 643-8560
Télécopieur : (418) 643-1451

Courriel : info@fqrnt.gouv.qc.ca
Site Internet : www.fqrnt.gouv.qc.ca

Dépôt légal - 2005
Bibliothèque nationale du Québec

Numéro ISBN 2-550-44311-X

Fonds québécois de la recherche
sur la nature et les technologies
140, Grande Allée Est, bureau 450, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5M8
Téléphone : (418) 643-8560
Télécopieur : (418) 643-1451
www.fqrnt.gouv.qc.ca

Fonds de recherche
sur la nature
et les technologies
Québec